



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 105371

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le déficit de prévention dans le domaine de la santé visuelle. 20 % des personnes qui ont un besoin d'équipement ne sont pas équipées, notamment chez les enfants et les personnes âgées, en raison d'un déficit de prévention et diagnostic. Il lui demande de préciser les initiatives qu'entend prendre le Gouvernement pour favoriser une politique de prévention afin de responsabiliser davantage le public sur l'importance d'une bonne vision et développer les diagnostics.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105371

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3856

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)